

le Canal

L'actualité du
Canal du
Mozambique

Le Quotidien numérique d'information des Iles de la Lune

Grande-Comore - Mohéli - Anjouan - Mayotte
Ngazindja - Mwali - N'dzouani - Maore

N° 14 - Mercredi 26 Octobre 2005

A la Une du N° 14

MAYOTTE : Bras de fer entre Fahardine et le préfet Dans un courrier adressé au préfet de Mayotte, le maire de Bandraboua se veut accusateur et s'estime dans son bon droit lorsqu'il envoie ses gardes champêtres mener des opérations de police.

MAYOTTE : Le Cirad repense sa mission La nouvelle convention tripartite qui lie le Cirad, la Collectivité départementale de Mayotte et l'Etat vient d'être signée. Les activités prévues au sein de cette convention pour 2005-2006 ont été présentées hier, lors d'un point presse, par Bernard Dolacinski.

GRANDE COMORE : TV-SHA lance son journal La chaîne du quartier Shachanyongo, à Moroni, traite depuis hier l'actualité locale trois fois par semaine.

COMORES : Sanaa-Moroni en deux fois Les passagers comoriens de Yemenia arrivés hier matin à Hahaya ont vu leur avion rebrousser chemin. Au Yémen, ils ont contraint la compagnie à les embarquer dans un autre appareil.

MOHELI : Quelle mouche a piqué Assane Moussa ? Cet agent de la Caisse de retraite jusque-là exemplaire est accusé d'avoir détourné 6 millions de francs comoriens.

GRANDE COMORE : Les demi-finales du tournoi inter-quartier débutent aujourd'hui Le traditionnel tournoi du Ramadan de Moroni verra s'opposer Mhumdre à Madjenine et Zilimadju à Kurani Zawyani.

Kashkazi

Chaque semaine, l'actualité
sans concessions...
ABONNEZ-VOUS!

Aujourd'hui...

Les jours se suivent et se ressemblent...

Tout comme hier; le temps sera variable toute la journée avec des nuages qui vont envahir notre ciel en cours de journée pour finir en averses éparées... Le vent soufflera du Nord-Est à une vitesse de 10 à 20 km/h. La mer sera belle à peu agitée au vent.

Actu en bref...



MAYOTTE

Société

MAYOTTE

Immigration clandestine

**SMIC : Mistoïhi
Mari réclame
l'alignement avec
l'Hexagone**

Le conseiller général de Bandré, Mistoïhi Mari, en charge du social au sein de la majorité, a demandé l'instauration des conventions collectives dans le droit du travail mahorais. Ce qui revient à demander

Bras de fer entre Fahardine et le préfet

Dans un courrier adressé au préfet de Mayotte, le maire de Bandraboua se veut accusateur et s'estime dans son bon droit lorsqu'il envoie ses gardes champêtres mener des opérations de police.

Cest la guerre ouverte entre le maire de Bandraboua et le préfet de Mayotte. La semaine dernière c'est le préfet qui a dégainé le premier en rappelant que les "gardes champêtres et la police municipal ne sont pas assermenté pour faire des opérations de police". Ce lundi matin, la réplique est venue de Bandraboua. Fahardine Ahamada, le premier magistrat de la commune, confie son étonnement dans un courrier adressé à Jean-Paul Kihl : "J'ai été surpris par votre note du 14 octobre sur la police municipale et dont certains extraits ont été largement repris et diffusés par les médias de la place.

l'instauration du Smic départemental (à savoir 1.217,88 euros brut) à la place du Smig mahorais (643,87 euros brut) ainsi que toutes les charges afférentes, sans oublier les modifications législatives comme l'accident du travail. Actuellement, les charges patronales sont de 51 à 52% en France, 33% à Mayotte. Les charges des salariés sont de 22% dans les départements, contre 6% à Mayotte. Sur les 450 conventions collectives, seules 50% sont appliquées dans les départements d'Outre-mer.

COMORES

Politique

La diaspora pourra voter

La loi électorale votée récemment par l'assemblée de l'Union des Comores prévoit la possibilité pour les Comoriens vivant à l'étranger de participer aux élections depuis leur pays de résidence. Nous y reviendrons cette semaine.

MAYOTTE

Développement

Le statut de Rup avance, selon Baroin

"Des travaux interministériels ont été menés de façon soutenue ces derniers mois et viennent d'aboutir à un document de travail qui a été adressé à la commission", indique dans une lettre adressée à Mansour Kamardine le ministre français de l'Outremer, François Baroin, à propos de l'état d'avancement du dossier sur l'accession de Mayotte au statut de région ultrapériphérique européenne (Rup).

MAYOTTE

Le Sieam se positionne

Le président du Sieam (Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement de Mayotte), Ahamada Madi, organise une conférence de

Personne ne peut nier le pouvoir d'exercer un contrôle administratif sur l'exercice de la police municipale que vous donne la loi, ce qui rend parfaitement légitime votre mise au point sur les missions des gardes champêtres et des polices municipaux. En revanche, ce que je ne peux pas accepter, c'est qu'en cette période de tension extrême, vous preniez le parti de mettre en cause publiquement les agents communaux qui ont la lourde tâche d'assurer l'ordre public dans l'espace rural mahorais ou la présence des forces de l'ordre n'est souvent que symbolique." Il poursuit en assurant que "contrairement à ce que vous laissez entendre, ces agents n'effectuent ni contrôles, ni relevé d'identité, ni saisies de biens et ne pénètrent jamais dans des propriétés privées. Quant au recensement qui semble tant vous irriter, ce n'est ni plus ni moins que la conséquence de la faillite de l'Etat qui a été incapable d'empêcher l'entrée massive d'immigrés clandestins dans cette île, de reconduire ces personnes à la frontière et de se donner les moyens de renvoyer chez eux les can! didats à un retour volontaire. Alors on peut toujours poursuivre les élus et leurs agents pour voie de fait mais il serait injuste de ne pas poursuivre l'Etat ou plutôt son premier représentant dans la collectivité départementale pour carence, ou pour non assistance à un territoire en danger ou encore pour mise en danger de l'équilibre économique et social d'une société.

"Les mahorais s'interrogent"


"Vos propos, en plus de jeter le discrédit sur les administrations locales, confortent les clandestins dans leur situation d'irrégularité dans ce territoire (...). Le combat de la lutte contre l'immigration clandestine ne se gagnera pas par cette politique laxiste qui consiste à laisser sans le moindre contrôle nos frontières pour ensuite organiser de petites opérations de ramassage sporadiques de quelques personnes en situation irrégulière destinée à calmer une opinion publique de plus en plus lassée. (...) Si les clandestins se sont réjouis de votre intervention très en phase avec leur souhait de se maintenir illégalement dans ce territoire, les mahorais quant à eux, s'interrogent sur les intentions (réelles) de l'Etat dans la gestion de cette immigration."

Cette charge est rude. Il est à noter qu'elle provient d'un maire PS, et non UMP, ce qui n'empêche pas son auteur de reprendre à son compte certains arguments mis en avant par des tracts distribués depuis quelques semaines sur l'île. Fahardine accuse ainsi à demi-mot l'Etat français de jouer un double-jeu à Mayotte.

Reste à savoir si ce courrier sera soutenu par les autres maires ou non. Dans l'affirmative, cela marquerait une vraie cassure entre les élus mahorais et l'administration.

Nassuf Djailani

COMORES

Transports 

Sanaa-Moroni en deux fois

Les passagers comoriens de Yemenia arrivés hier matin à Hahaya ont vu leur avion rebrousser chemin. Au Yémen, ils ont contraint la compagnie à les embarquer dans un autre appareil.

Maudit cauchemar pour les passagers comoriens en transit à Sanaa lundi soir. En provenance de Paris, Marseille et Dubaï, ils devaient rentrer à Moroni. Prévu pour décoller à 20 heures, leur vol est parti avec une heure de retard, sans que la compagnie ne juge nécessaire d'informer sa clientèle des raisons de ce retard.

Le départ s'est fait sur un airbus A310-300 aux sièges à moitié abîmés, au confort quelque peu douteux. Ce qui est loin d'être une nouveauté. Il arrive que cette compagnie desservant les Comores affrète de meilleurs avions entre la France, les Emirats et le Yémen, avant de les remplacer par un vieux coucou entre Sanaa et Moroni. "Ils savent que les Comoriens ne se plaignent jamais" soutenait l'un des voyageurs mardi matin. D'autres passagers ont confirmé. En fait, il y eu maldonne ce lundi soir. En vol, le pilote annonce qu'il doit faire demi-tour pour raisons techniques au bout d'une demi-heure.

Visages atterrés. La tension monte dans l'avion. Aucune information supplémentaire ne sera donnée jusqu'à l'atterrissage à Sanaa. Deux voyageurs prétendent avoir vu réparer l'avion à coup de marteau juste avant d'embarquer. La compagnie refuse de donner plus de précisions. Coup de gueule. "On en a marre de se faire enculer" s'exclame un voyageur violemment. Un autre menace d'informer la presse internationale. Le

presse ce jeudi 27 octobre à 11h30 à la salle de réunion du Sieam à Kaweni. L'ordre du jour tournera autour du problème de trésorerie et de la position du Sieam par rapport à la grève des agents de la Sogea.

MAYOTTE

Economie

Quentin de la Tour trépanse

La Banque de France et l'ledom cesseront, passé la date du 30 novembre 2005, d'échanger les billets de 50 francs français type 1976 "Quentin de la tour". Cette coupure appartient à l'ancienne gamme de billets en France. Au cas où vous seriez détenteur de ces billets de 50 FRF, l'agence ledom de Mayotte vous invite à ne pas attendre le dernier jour pour procéder à son échange. L'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 9h à 11 h30.

MAYOTTE

Mouvements sociaux - Syndicalisme

Bras de fer entre le Conseil Général et la SOGEA

Les élus du Conseil général réunis lundi matin lors de la 4ème session extraordinaire, se sont déclarés solidaires des salariés de la Sogea licenciés en septembre dernier. La direction de la Sogea, soutenue par la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), reprochait aux grévistes d'avoir manifesté sans préavis. Le Conseil général reproche à son tour à la direction de la Sogea de ne pas avoir respecté le dialogue social que les élus appelaient de leurs vœux. Les nombreux pourparlers entre les délégués syndicaux, notamment sous la médiation du préfet n'avaient pas permis de débloquer la situation. Face au blocage et au refus de la Sogea de réintégrer les 13 employés licenciés, le Conseil général

personnel de bord fait front et promet de remplacer l'avion si tout le monde débarque dans le calme.

Azali devait partir dans cet avion

En salle d'attente, les voyageurs sont enfermés durant plus d'une heure et demie, avant d'obtenir le droit de se restaurer dans une salle située de l'autre côté de la vitre. Une prière est faite sur place. *Yasin wal'kur'ani'lhakim* repris en chœur. Puis la *fatiha*. Trois représentants mandés par les voyageurs négocient un départ sur un autre avion. La compagnie tente de faire remonter tout ce beau monde sur le même coucou, avant de prendre la mesure de la colère de certains passagers, bien que la fatigue, la faim, l'épuisement forcent tous à l'apaisement. Un responsable de Yemenia finit par accepter la requête collective. *"Soit on nous met un bon avion à dispo, soit on ne bouge pas."* Un autre A310-300 est mis à contribution. Le vol repart à 00h30 et se passe dans de *"bonnes conditions"*. Arrivée à l'aéroport Saïd Ibrahim: mardi matin vers 4h30, au lieu de 23h59 la veille. Mais en ces temps de suspicion en matière de transport, les autorités comoriennes devraient s'inquiéter de la façon dont cette compagnie dessert Moroni depuis Sanaa. Un crash est si vite arrivé malgré des prières bien adressées au ciel. Si le premier avion avait pu continuer jusqu'à Moroni, il est fort possible que le président Azali serait parti avec. C'est ce qui était prévu. Un avion qui n'aurait sans doute jamais pu se poser à Paris ou Marseille en raison des normes de sécurité imposées par l'Union européenne aux compagnies aériennes. La chose semble toutefois possible à Moroni. A qui la faute ?

Soeuf Elbadawi

MAYOTTE

Agriculture 

Le Cirad repense sa mission

La nouvelle convention tripartite qui lie le Cirad, la Collectivité départementale de Mayotte et l'Etat vient d'être signée. Les activités prévues au sein de cette convention pour 2005-2006 ont été présentées hier, lors d'un point presse, par Bernard Dolacinski.

Bernard Dolacinski au milieu, Lyonnaz Bernard, directeur adjoint de la Daf, et Mounirou Ahmed représentant de la DAET à la collectivité.



Repenser les missions du Cirad face aux bouleversements institutionnelles actuels", c'est à cet exercice que s'est employé le délégué du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) avec ses partenaires locaux. Bernard Dolacinski, fraîchement débarqué à Mayotte, vient de signer cette convention-cadre avec la collectivité de Mayotte et l'Etat. L'objectif de cet organisme est de faire du développement de production agronomique, ainsi que des

menace "de ne pas renouveler avec la Sogea son contrat d'affermage prévu dans le courant de l'année 2006".

COMORES

Fonction
publique

Le projet "APP" rend sa copie

Le projet Appui à la mise en place d'une administration performante (APP), dont les "experts" planchaient depuis le mois d'avril sur la réforme de la fonction publique comorienne, vient d'achever ses travaux. Soutenue par la communauté internationale, cette cellule a notamment pour but de rationaliser et réduire la masse salariale de l'administration, y compris dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elle prévoit la gestion du personnel par fichier informatique pour éviter les fraudes et prend place dans la préparation de la sacro-sainte conférence des bailleurs de fonds de Maurice.

MAYOTTE

Marine

Le Maria Galanta à Mayotte ?

Le Mahorais ouvre sa une de l'édition d'hier avec une photo du Maria Galanta, ce bateau en provenance de Saint-Pierre et Miquelon annoncé à Mayotte pour le mois de novembre. C'est ce bateau qui devrait acheminer les sans-papiers "volontaires au retour" dans leur île. Cette nouvelle, dit Le Mahorais, devrait être marquée par une autre arrivée, celle du ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy.

recherches agronomiques. D'abord pour permettre de nourrir la population, mais aussi de lui assurer un avenir convenable. Cela en valorisant les produits territoriaux. Ce projet reçoit le soutien de l'Etat notamment du ministère de l'Outre-mer. Le Cirad propose les compétences et la collectivité, met à dispositions le personnel.

"Il faut qu'on aide les Comores"

"A la fin de la convention 2004, on nous a demandé de repenser notre mission. La Daf (Direction de l'agriculture et des forêts, ndlr) ne fait plus du développement. Avec la mise en place de la chambre d'agriculture, on veut repositionner le Cirad dans ce bouleversement institutionnel. Les nouveaux partenaires ont demandé à être plus proche encore du développement agricole de Mayotte.

Selon M. Dolacinski, la convention 2005-2006 prépare la nouvelle période 2007-2012. A la fin de l'année 2006, les partenaires feront le point pour préparer la suite du programme 2007-2012. "On se prépare au changement, on identifie de nouveaux thèmes de recherche. On souhaite également aller vers des projets régionaux, avec Madagascar et les Comores. Le préfet a d'ailleurs fait une demande dans ce sens. Il faut qu'on aide les Comores, car elles en ont grandement besoin. Et puis Mayotte ne peut pas être coupée de son environnement."

Nassuf Djailani

MOHELI

Faits divers 

Quelle mouche a piqué Assane Moussa ?

Cet agent de la Caisse de retraite jusque-là exemplaire est accusé d'avoir détourné 6 millions de francs comoriens.

Lenquête sur le détournement des 6 millions de fc (12.195 euros) de la Caisse de retraite de Mohéli suit son cours, mais les langues s'agitent à Fomboni.

Rappel des faits : un agent de la Caisse est envoyé à Moroni récupérer l'argent destiné à payer deux mois de pension des retraités de l'île. A son retour, le 22 octobre, il ne se présente pas à son poste. Lorsque la nouvelle se répand dans l'île que "*l'argent des retraités est arrivé avec Assane Moussa*", la gendarmerie part à sa recherche et s'aperçoit que l'homme ne détient que 2 millions sur les 6 qu'il devait transporter. Assane Moussa est actuellement sous les verrous.

Il semblerait que l'agent ait été contacté à Moroni par son beau-frère, qui lui aurait "emprunté" 4 millions pour "*tenter notre dernière chance*" à Zanzibar en faisant éditer de faux billets. Assane Moussa, ne voyant pas son beau-frère et le pactole revenir, aurait fait patienter les retraités de Mohéli en disant qu'il attendait "*un deuxième mois*" à Moroni, avant de se résoudre à rentrer.

Un homme sans histoire


Et les habitants, retraités en tête, de s'étonner : "*Cet agent de la caisse de retraite est celui qui part toujours prendre l'argent des retraités de l'île, et il n'a jamais commis une erreur. D'où vient cette mauvaise idée ? Il est notre avocat au niveau de la caisse de retraite nationale.*" Assane Moussa est décrit comme un homme "*d'une apparence tranquille*" que tous ceux qui le connaissent considèrent comme faisant partie "*des gens honnêtes*". "*Est-il influencé par son beau frère, ou bien il est déjà hanté par le diable ?*",

se demandent les gens.

A l'heure qu'il est, les retraités ont en tous cas perçu un mois de pension. Reste le second, celui qu'Assane Moussa disait attendre à Moroni...

Mra-Ati

GRANDE COMORE

Médias - Information 

TV-SHA lance son journal

La chaîne du quartier Shachanyongo, à Moroni, traite depuis hier l'actualité locale trois fois par semaine.



Un des animateurs bénévoles dans la salle de montage.

Dans deux mois, la station de télévision TV – SHA (télévision Shachanyongo de Moroni), fêtera son douzième anniversaire. "Onde de plaisir" –le slogan de la chaîne- a vu le jour au mois de décembre 1993 grâce à Said Ahmed Said Omar, technicien et électricien, et au financement des habitants de Shachanyongo et d'autres quartiers de Moroni. Aujourd'hui la télévision se porte bien, pour l'essentiel. Des jeunes gens et des jeunes filles du quartier se relaient autour de la chaîne. Ils en ont fait de l'avis de l'un de ses responsables, Salim, "*une des toutes meilleurs stations de la capitale*". Toutes les émissions locales sont réalisées par ces dizaines de jeunes animateurs. TV-SHA émet sur un matériel entièrement analogique et parfois numérique, avec un ordinateur multimédia pour la réalisation des spots publicitaires. Côté programme, les jeunes s'y mettent comme ils peuvent. Ici on fait à la fois des émissions, du journal télévisé, de la culture et un peu de communautaire. "*Tout en étant au service de la communauté, du quartier et de la ville. Nos émissions sont essentiellement culturelles et sont destinées à toutes les catégories de la population*" estime Jaffar, chef de programme.

Renouer avec les téléspectateurs

Ainsi depuis hier la télévision a lancé son journal ; et "*chaque semaine nous réaliserons trois journaux qui, se diffuseront à partir de 21h30 pour le mois de Ramadan. Et diverses émissions verront le jour d'ici bientôt*" annonce Mohamed Athoumani, responsable commercial et gestionnaire de la station.


La principale difficulté rencontrée par Tv-sha est d'ordre financier, comme pour la plupart des médias aux Comores. "*Nous comptons essentiellement sur les recettes publicitaires pour faire vivre la télévision*", estime Mohamed Athoumani. Pour lui, "*cela ne suffit pas toujours et nous devons recourir à d'autres activités pour pouvoir émettre dans des conditions à peu près acceptables*".

Toutefois, il ne semble pas que les jeunes animateurs bénévoles veuillent baisser les

bras. Bien au contraire, des projets verront le jour. L'équipe espère que le lancement du journal permettra à la télévision de renouer avec ses téléspectateurs, qui ont depuis quelques temps tendance à la délaissier. Pour finir, dernier objectif : couvrir une grande partie de l'île grâce à un nouvel émetteur...

Faridy Norbert

GRANDE COMORE

Sport 

Les demi-finales du tournoi inter-quartier débutent aujourd'hui

Le traditionnel tournoi du Ramadan de Moroni verra s'opposer Mhumdre à Madjenine et Zilimadju à Kurani Zawyani.

Le match opposant Zilimadju à Traleni. Zilimadju l'a emporté 4-0



Le stade de Moroni a accueilli en fin de semaine dernière les matches de football entre les équipes inter-quartier de Moroni. Une manifestation organisée par un jeune du quartier de Bacha nommé Didi, afin de sensibiliser les jeunes à la pratique du sport durant le Ramadan. Le tournoi a lieu à chaque mois sacré, en phase éliminatoire directe. Parmi les quartiers qualifiés pour les quarts de finale, on trouvait : Djomani, Mhumdre, Zilimadju, Traleni, Kurani Zawyani, Mboueni, Mze djibaba et Madjenini. Après avoir tenu en échec Djomani, Mhumdre s'est qualifié par le score de 3 buts à 1. Zilimadju a éliminé le quartier du centre Traleni par un score fleuve de 4 buts à 0. Le quartier Kurani Zawyani s'est imposé par 1 but à 0 devant Mboueni. Parallèlement, Mze djibaba a été écarté par Madjenine par un score de 2 buts à 0.

Zilimadju favori

A l'issue de ces phases éliminatoires, quatre quartiers se sont distingués : Mhumdre de Caltex, Zilimadju, Kurani Zawyani et Madjenine.

Les demi-finales débutent aujourd'hui. La première oppose le quartier de Mhumdre à Madjenine et la deuxième, Zilimadju à Kurani zawyani.

Selon les estimations des supporters venus de différents quartiers de Moroni, la hiérarchie sera bien respecté : la coupe pourrait cette fois-ci revenir au quartier Zilimadju, dont les joueurs sont issus à majorité de l'équipe USZ (Union sportive de Zilimadju). Sachez que le tenant du titre de l'année dernière, Badjanani- Mtsangani, a été écrasé à la première phase éliminatoire par des tirs au but. La finale est prévue le deuxième jour de la Ide.

Faridy Norbert

Dans la région...





arrivée des observateurs de la SADC à la veille des élections

Environ 50 députés de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) arriveront dimanche en Tanzanie en tant qu'observateurs pour les prochaines élections générales prévues pour le 30 octobre, indique un communiqué publié par l'institution.

Ces observateurs, qui resteront dans le pays jusqu'au 4 novembre, ont pour mission de superviser l'organisation, le déroulement et le dépouillement du scrutin dans les bureaux de vote répartis dans 15 des 26 régions du pays, tant sur le continent et que sur l'île autonome de Zanzibar.

L'équipe regroupe des députés venant d'Angola, du Botswana, de République démocratique du Congo, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, d'Afrique du Sud, du Swaziland, de Zambie, du Zimbabwe et de Tanzanie.

C'est la deuxième fois que la SADC envoie une mission d'observation en Tanzanie, depuis 2000.

Après le scrutin, une déclaration provisoire des observateurs sur le déroulement de l'élection est attendue.

Outre la Tanzanie, la SADC avait également envoyé des observateurs lors des élections générale au Botswana, au Malawi, sur l'île Maurice, au Mozambique, en Namibie, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe.



Une cinquantaine de plantes aux vertus aphrodisiaques

Une cinquantaine de plantes aux vertus aphrodisiaques identiques au Viagra existent dans les différentes régions de Madagascar...

Parmi celles-ci se trouvent des plantes appréciées mais dangereuses. Il en est ainsi de la "*Pandaca retusa Markgraf*" de son nom scientifique. Cette plante est connue pour la saveur amère des écorces. Elle est conseillée comme le dernier recours pour rendre la verdure aux impuissants. Elle est cependant peu utilisée comme thérapeutique étant considérée trop toxique. Son latex est souvent utilisé pour préparer de la glu pour capturer de petits oiseaux. Il y a ensuite "*Evodia Belahé*". Cette plante est très recherchée pour la préparation de boissons stimulantes et aphrodisiaques. Elle est souvent incorporée à des jus sucrés pour faciliter la fermentation. Elle est également incorporée aux boissons alcoolisées, le vin de palme ou le rhum du pays à cause de ses écorces amères et aromatiques.

Une troisième variété de plante la "*Vanilla madagascariensis Rolfe*" est un des aphrodisiaques les plus recherchés. Ses tiges fraîches sont vendues sur le marché. Ses décoctions constitueraient un très puissant aphrodisiaque. D'après les recherches, des extraits administrés à des rats mâles castrés provoquent une nette augmentation du poids des vésicules séminales. Sous ses influences, un poisson change de couleur et prend sa parure de noce. La plante contient un suc opalescent âcre et irritant. Ces propriétés disparaissent à la dessiccation.

Une autre plante réputée stimulante dont le nom botanique est "*Coodfordia fruticosa*". La plante est souvent administrée aux vieillards séniles. Une de ses grandes vertus est de faire bander les hommes. La décoction est préparée avec deux morceaux de racine de la longueur du petit doigt. Il faut en boire une tasse deux fois par jour. Une autre plante l'"*arundo madagascariensis kunth*" produirait des miracles lorsqu'elle est mélangée à d'autres variétés.

Enfin, le "*cola*" qui serait efficace pour de longues érections, est un de ces fruits vendus sur le marché par de petits commerçants. Les hommes le croquent parfois à longueur de journée pour gagner en virilité lors des actes sexuels.